



Annulation d'une inscription à un cours

En tout temps, vous pouvez annuler votre inscription. Vous devrez payer une pénalité si les délais ne sont pas respectés.

Annulation 7 jours avant le début du cours

Si vous annulez votre inscription 7 jours avant le début des cours, le Centre communautaire Sintra St-Charles retiendra aucun frais.

Annulation après le début du cours

Si les cours sont commencés, vous devrez payer ces deux montants :

- Le coût des cours déjà suivis ;
- Une pénalité prévue par la loi. Cette pénalité correspond au plus petit des montants suivants : 50\$ ou 10% du prix des cours qu'y n'ont pas été suivis.

Marche à suivre pour annuler votre inscription

Pour annuler votre inscription, vous devez transmettre le formulaire à l'adresse suivante : info@ccscharles.ca

Ce document se retrouve sur notre site internet : [Formulaire](#)

Le contrat est annulé dès l'envoi du formulaire. À compter de la date d'envoi, le Centre communautaire Sintra St-Charles se réserve 10 jours pour traiter votre demande et de faire le remboursement s'il y a lieu.